

# Relevé de décisions du Comité de Coordination Technique Territorial INTEGRE

N° 3 du 18/12/2014

<b>Date de la réunion :</b> 18/12/2014	<b>Date du RD :</b> 19/12/2014
<b>Lieu :</b> Grande salle du gouvernement, Papeete	<b>Rédigé par :</b> Caroline Vieux
<b>Participants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Présidence de la Polynésie française</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Hiria Ottino, chef de la Délégation aux Affaires internationales, européennes et du Pacifique</li> <li>o Hélène Migot, Bureau des Affaires Européennes, Délégation aux Affaires internationales, européennes et du Pacifique</li> </ul> </li> <li>- <b>Ministère du Tourisme, de l'Ecologie, de la Culture et des transports aériens</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Maurice Yune, Pôle ministériel culture-Environnement.</li> </ul> </li> <li>- <b>Services Techniques Territoriaux de Polynésie française</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Gabriel Sao Chan Cheong, Direction de l'Environnement</li> <li>o Sylviane Fauvet, Direction de l'Environnement</li> <li>o Eliane Garganta, Direction de l'Environnement</li> <li>o Cédric Ponsonnet, Direction des Ressources Marines et Minières</li> <li>o Cedrik Lo, Direction des Ressources Marines et Minières</li> <li>o Moana Maamaatuaiahutapu, Direction des Ressources Marines et Minières</li> <li>o Teddy Tehei, Service de la Culture et du Patrimoine</li> <li>o Sébatien Dos Anjos, Service du Tourisme</li> </ul> </li> <li>- <b>CPS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Delphine Leguerrier, coordinatrice du projet INTEGRE</li> <li>o Caroline Vieux, coordinatrice-adjointe du projet INTEGRE en Polynésie française</li> </ul> </li> <li>- <b>Absents :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Jean-Paul Lecail : Directeur de la Direction de l'Equipement</li> <li>o Brigitte Ottavy, Service de l'Urbanisme</li> <li>o Philippe Couraud, Service du Développement Rural</li> <li>o Jean-Yves Meyer, Délégation à la Recherche</li> </ul> </li> </ul>	<b>Liste de diffusion du RD :</b> Membres présents au CCTT Membres des comités locaux
<b>Rappel de l'ordre du jour</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Validation des nouvelles activités proposées par les sites dans le cadre de la composante 2.</li> <li>2. Information sur la mise en œuvre du projet en Polynésie française</li> <li>3. Information sur la mise en œuvre du projet dans les autres PTOM</li> </ol>	

4. Présentation de l'état d'avancement du volet régional
5. Présentation du calendrier de décembre à mai

### Relevé de décisions

- **Site de Raiatea-Tahaa et leur lagon**

Trois nouvelles activités étaient proposées par le comité local du site, elles figurent en rouge dans le tableau ci-dessous.

Objectif général	Objectifs spécifiques	Activités proposées
<b>Accompagner le développement économique durable de Raiatea-Tahaa</b>	<i>1. Contribuer à la réduction des pollutions issues des activités économiques</i>	1. Gestion de la pollution terrigène et organique en agriculture 2. Valorisation des déchets d'abattoir 3. Gestion des déchets des professionnels <b>4. Achat d'une pelle mécanique pour réaliser du désherbage mécanique</b>
	<i>2. Participer au développement ou au soutien d'activités économiques durables</i>	1. Construction d'une marina de haute qualité environnementale à Temaru'a'o, Tumaraa 2. Construction et aménagement d'un fare à Tehurui, Tumaraa 3. Aménagement d'une zone d'activités écotouristiques sur le site de Tiarere, Tahaa 4. Amélioration du cadre de vie de la population et des touristes par la création de jardins partagés 5. Mise en place d'un projet d'agriculture, d'aménagement sportif et touristique <b>6. Mise en place d'un centre de réception et grossissement d'huîtres perlières receveuses.</b>
	<i>3. Appuyer la mise en place d'une gestion durable et intégrée des usages lagonaires</i>	1. Réalisation d'un plan de gestion intégrée du lagon de Raiatea-Tahaa <b>2. Sauvegarde du motu Punaeroa</b>

Les trois nouvelles actions ont été validées par le CCTT qui a cependant émis des réserves plus ou moins importantes selon les cas.

Concernant **l'achat d'une pelle mécanique proposé par la commune de Taputapuatea**, le CCTT valide le projet avec la réserve suivante :

- **l'obtention d'un avis technique** par le Service du Développement Rural, et plus particulièrement de son département spécialisé sur les équipements agricoles, concernant la pelle en question. Il s'agit de préciser en quoi cette pelle et son godet représentent les outils actuels les mieux adaptés au défrichage et au désherbage des parcelles agricoles. Dans le cas où cet équipement ne serait pas jugé le plus pertinent au regard du besoin exprimé, une solution mieux adaptée serait proposée et discutée avec le porteur.

Concernant la mise en place d'un **centre de réception et de grossissement d'huîtres perlières receveuses** du

**GIE Poe no Raromatai**, le CCTT valide le projet sous réserve des modifications suivantes dans la fiche activité :

- La fiche doit **préciser que la prise en charge des coûts liés au transport des huîtres et au montage du dossier ICPE** pour le centre de réception et de grossissement sont à la charge du GIE.
- **L'option budgétaire haute doit être retirée** de la fiche puisque le projet INTEGRE ne pourra pas allouer l'enveloppe budgétaire complémentaire proposée.

La sauvegarde du motu Punaeroa proposée par **l'association Punaeroa** a particulièrement retenu l'attention du CCTT qui y voit un fort potentiel de valorisation pour le Pays. Il a été souligné l'importance de pouvoir associer les scolaires à une telle activité.

Le CCTT demande à l'association de compléter le calendrier de la fiche et de préciser la superficie du motu en question.

Le CCTT encourage par ailleurs l'association à rechercher un appui concret à ce projet de la part de la Commune de Tumaraa et du Pays.

○ **Site de Tairapu**

Deux nouvelles activités ont été présentées pour le site de Tairapu, elles sont inscrites en rouge dans le tableau ci-dessous.

Une modification de budget a été proposée pour une activité validée en juillet, elle est inscrite en gras dans le tableau ci-dessous.

Une activité validée en juillet a été supprimée, elle est inscrite en gris dans le tableau ci-dessous.

Objectif général	Objectifs spécifiques	Activités proposées
<b>Contribuer à la gestion durable et intégrée des ressources naturelles et culturelles</b>	1. Diminuer l'impact des pressions anthropiques sur l'environnement du site	1. Mettre en place les outils pour développer l'agriculture biologique et contribuer à la bonne gestion des résidus issus de l'agriculture <b>2. Conception de systèmes d'épuration de bassins d'élevage de crevettes</b> 3. Nettoyage écologique du littoral par les jeunes de Tautira
	2. Appuyer la mise en place et le fonctionnement des aires de gestion des ressources naturelles et culturelles	1. Accompagnement de la mise en place et de la gestion effective de l'aire protégée de ressources naturelles gérées (rahui) sise au « Fenua Aihere »* 2. Gestion effective de la fréquentation de la rivière Aoma 3 Protection et Valorisation des sites archéologiques et ethnologiques du côté terre de la zone Rahui de Maraetiria à Faaroa sise au « Fenua Aihere »*
	3. Contribuer au développement durable du site	1. <b>Cartographie marine de la Presqu'île pour le développement pérenne de l'activité aquacole</b> 2. Appui au développement d'un réseau de rahui à Tairapu: démarche participative et plan de gestion intégrée. <b>3. Innovation et tradition appliquées à la gestion des ressources lagunaires</b> <b>4. Mise en place d'un système de surveillance</b>

L'activité « **Innovation et tradition appliquées à la gestion des ressources lagunaires** » proposée par la **Coopérative des Aquaculteurs de Polynésie française** a été **validée sans réserve**. Le CCTT remarque que le porteur a déjà suscité un intérêt pour son activité auprès des acteurs locaux alors que c'était prévu à un stade ultérieur de la fiche.

La **mise en place d'un système de surveillance** proposée par la **DRMM, le SDR et la DIREN** a été **validée par le CCTT sur le principe**, pour proposition au comité de pilotage électronique de décembre-janvier 2015. Le contenu doit néanmoins être complété de manière significative afin de mettre en avant les points clés suivants :

- **L'intégration** de la surveillance des domaines terrestres et marins
- La prise en compte des recommandations formulées dans l'étude menée par le CRIOBE sur les réseaux de suivi
- L'articulation avec le **contrat de projet** coordonné par l'IFREMER sur la même thématique
- **L'accessibilité** des données pour les professionnels et habitants du site

Cette fiche doit être complétée à **budget INTEGRE constant** (10 860 000 XPF)

La nouvelle fiche fera l'objet d'une **nouvelle validation par le CCTT** par voie électronique.

La **conception d'un système d'épuration des bassins d'élevage de crevettes** sur le site de la société **AQUAPAC** à Teahupoo proposée par cette même société a été validée en juillet. Il s'est néanmoins avéré que le dimensionnement de l'activité ne permettrait pas de mener les études nécessaires à la conception d'un système efficace. La DIREN se positionne désormais comme co-porteur de la fiche avec la société AQUAPAC. La fiche a été révisée et son **budget a été augmenté de 3M XPF** pour un nouveau projet d'un coût global de 4M XPF.

**Le CCTT a validé cette modification avec les réserves suivantes :**

- La fiche doit clairement mettre en avant l'importance de ce projet en termes d'appui à la mise en place de prescriptions techniques ou **d'acquisition d'un référentiel par la DIREN** pour d'autres installations de ce type
- **L'engagement de la société** à réaliser les aménagements préconisés doit être mieux souligné
- Un **montant approximatif des investissements** à réaliser devrait être indiqué.

Le **CCTT a validé la suppression de la réalisation d'une cartographie marine** de la Presqu'île pour le développement de l'activité aquacole. Cette activité a été fusionnée avec l'activité visant à appuyer la mise en place d'un réseau de « *rahui* » sur le site comme le CCTT l'avait recommandé lors du comité de juillet. Le budget de 4 800 000 XPF a été dégagé pour de nouvelles activités.

○ Site d'Opunohu

**Trois nouvelles activités** ont été présentées pour le site d'Opunohu. Ces activités sont inscrites en rouge dans le tableau ci-dessous. Aucune de ces activités n'ayant pu être finalisée à temps par leurs porteurs respectifs, le comité local du site n'a pas été réuni. Elles ne sont donc **pas validées par le comité local du site**.

Objectif général	Objectifs spécifiques	Activités proposées
<b>Contribuer au développement d'un tourisme durable</b>	1. Améliorer la qualité environnementale et paysagère du site	1. Réduire les phénomènes d'érosion terrigène dans le domaine d'Opunohu 2. Réduire l'usage des intrants organiques et chimiques dans l'agriculture - Création d'une ferme pilote bio
	2. Appuyer le développement d'activités écotouristiques	<b>1. Aménagement de sentiers ethnobotaniques</b> <b>2. Aménagement d'un parcours santé</b> <b>3. Mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la vallée d'Opunohu par une signalétique élaborée avec la population</b>
	3. Participer à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable	1. Elaboration d'un diagnostic et d'actions partagées puis d'un plan de gestion 2. Appui à l'élaboration du plan de gestion participatif

**Le CCTT a validé ces propositions d'activités sur le principe** ainsi que des budgets maximaux pour chacune d'entre elles :

- 10M XPF pour l'aménagement de sentiers ethnobotaniques
- 5 M XPF pour l'aménagement d'un parcours santé
- 5 M XPF pour la mise en place d'une signalétique élaborée par la population.

Pour cette dernière activité, proposée par la **Commune de Moorea-Maiao**, le CCTT émet la réserve de la présentation **d'un co-financement** pour valider cette activité.

Ces trois activités doivent à présent être finalisées et validées par le comité local d'ici fin janvier 2015. Puis, une validation définitive par voie électronique sera demandée aux membres du CCTT afin de lancer les activités. Cette validation sur les thématiques et les montants permet toutefois de les porter auprès du comité de pilotage, auquel il sera proposé de ne pas demander de nouvelle validation régionale, excepté si des modifications importantes devaient y être apportées (le CCTT en jugera lors de la validation électronique).

○ Activité transversale

Dans le cadre de la composante C1.4 relative à **l'appui méthodologique pour l'élaboration des plans de gestion** sur les sites, un appel d'offres international a été lancé pour cet appui en Polynésie française. L'offre retenue dépassant le montant disponible pour la Polynésie française, il a été proposé par l'équipe projet qu'un **complément budgétaire de 2 386 834 XPF** soit pris sur la composante 2 afin de pouvoir mener ce travail dans les meilleures conditions.

**Le CCTT a validé le principe et le montant de ce complément à la C1.4.**

○ Budget global validé de la composante 2 (actions sur les sites)

Site	Budget alloué en juillet 2014	Budget (XPF) alloué en décembre 2014	Budget total (XPF)
Moorea-Opunohu	43 395 250 XPF	20 000 000	63 395 250
Tahiti-Presqu'île	44 874 407 XPF	28 053 870	72 928 277
Raiatea-Tahaa	61 127 931 XPF	17 921 032	79 048 963
Appui transversal à l'élaboration des plans de gestion		2 386 834	2 386 834
<i>Soutien à l'agriculture biologique</i>	20 455 000 XPF		20 455 000
<b>TOTAL</b>	<b>169 852 588</b>	<b>68 361 536</b>	<b>238 214 124</b>
Total affecté à la PF sur la composante 2			<b>250 119 243</b>
Réserve pour le reste du projet			<b>11 905 119</b>

Le projet INTEGRE en Polynésie française a programmé des activités sur l'ensemble des 3 sites à hauteur de **238 214 124 millions XPF**. Il reste à ce jour une réserve de **11 905 119 million XPF** qui va permettre de pouvoir financer des activités supplémentaires et de faire face à certaines dépenses imprévues.

Le montant de cette réserve pourrait cependant être revu à la hausse puisque la réalisation de certaines activités est conditionnée à l'obtention de co-financements par le Pays ou par la levée des réserves formulées par ce comité. Enfin, les budgets des activités validées sont indicatifs et peuvent encore être revus à la baisse.